

DECISION N° DEC 25.018/DI

fp
**ACHAT DE TICKETS DE TRANSPORT EN COMMUN POUR LES
SORTIES PEDAGOGIQUES DES ELEVES SUR PARIS**

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

CONSIDERANT que les écoles de Brunoy organisent des sorties pédagogiques à Paris pour les enfants scolarisés en utilisant les transports en commun à un tarif de groupe avantageux,

CONSIDERANT la prise en charge sur le budget communal des déplacements dans le cadre scolaire en transports en commun,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE SIGNER un contrat avec la société RATP pour l'achat de 320 tickets de transport en commun pour des sorties pédagogiques scolaires à Paris au tarif de 1.25 euros l'unité.

ARTICLE 2 : Les dépenses afférentes sont prévues au budget primitif de la commune.

ARTICLE 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 4 : Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

DECISION N° DEC 25.018/DI

OBJET : ACHAT DE TICKETS DE TRANSPORT EN COMMUN POUR LES SORTIES PEDAGOGIQUES DES ELEVES SUR PARIS

ARTICLE 5 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 25 mars 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Acte publié sur le site de la Ville le : 11/04/2024

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision

Numéro attribué à l'acte : DEC 25.018/DI

Objet de l'acte : ACHAT DE TICKETS DE TRANSPORT EN COMMUN POUR LES SORTIES
PEDAGOGIQUES DES ELEVES SUR PARIS

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250325-BRU_AR_24650_1-AR

Date de l'acte : 25/03/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24650_1

Date de réception en Préfecture : 01 avril 2025